

**MARTINIQUE, GUADELOUPE...
SUCCÈS : 200 € NET DE PLUS, ...
EN METROPOLE, LA MOBILISATION
S'AMPLIFIE EN VUE DU 19 MARS !**



Sommaire

- ✓ Guadeloupe : Un accord salarial historique page 2/3
- ✓ Crise antillaise : Michel Branchi (extraits)..... page 4/5/6
- ✓ 19 mars : Vers le succès... page 7
- ✓ Face aux délocalisations, protéger les salariés Y Dimicoli.. page 8/9
- ✓ Retour sur une crise N°6 Denis Durand..... page 10/11

UN ACCORD SALARIAL HISTORIQUE

Préambule

Considérant que la situation économique et sociale actuelle existant en Guadeloupe résulte de la pérennisation du modèle de l'économie de plantation,

- Considérant que cette économie s'appuie sur des rentes de situation de monopole, des abus de positions dominantes qui génèrent des injustices,
- Considérant que ces injustices touchent aussi bien les travailleurs que les acteurs économiques endogènes,
- Considérant que ce sont autant d'obstacles au développement économique endogène et à l'épanouissement social,
- Considérant la nécessité de faire tomber tous ces obstacles en instaurant un ordre économique nouveau prônant une revalorisation du travail de chacun (chefs d'entreprise et salariés) et promouvant de nouveaux rapports sociaux,
- Considérant que les parties conviennent à ce titre de la nécessité d'une revalorisation substantielle du pouvoir d'achat par un relèvement des bas salaires selon les modalités qui suivent,

les organisations signataires conviennent :

(...)

Article 3

Conditions d'attribution

Tous les salariés dont le salaire horaire de base (hors prime et accessoires de salaire) est égal au SMIC et jusqu'à 1,4 SMIC inclus voient leur revenu mensuel augmenter de **200 euros net** (cf. tableau prévu à l'article 3).

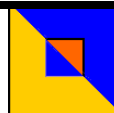
- Les rémunérations des salariés percevant un salaire supérieur à 1,4 SMIC et inférieur à 1,6 SMIC seront fixées dans le cadre de négociations de branche ou d'entreprise qui s'ouvriront sur la base d'une augmentation minimale de 6 %, et cela dans un délai de trente jours à compter de la signature du présent accord.

- Les rémunérations des salariés percevant un salaire supérieur à 1,6 SMIC seront fixées dans le cadre de négociations de branche ou d'entreprise qui s'ouvriront sur la base d'une augmentation minimale de 3 %, et cela dans un délai de trente jours à compter de la signature du présent accord.

- Les salariés à temps partiel bénéficient d'une augmentation de leur revenu calculée au prorata du temps de travail.

Les dispositions ci-dessus s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la région Guadeloupe pour toutes les entreprises et établissements du secteur privé employant des salariés sous contrat de droit privé.

Pour l'application des dispositions arrêtées ci-dessus, les entreprises adhérentes aux organisations patronales signataires du présent accord et leurs salariés bénéficieront de la contribution de l'État et des collectivités locales (région et département) conformément à leur engagement respectif attesté par les documents joints en annexe.



Ce que les grévistes ont obtenu en plus

En Guadeloupe

Transports

- 20 % de baisse sur le transport interurbain de passagers.

Prix de l'eau

- Annulation de toutes les factures présentant des anomalies entre 2002 et 2007.

Logement

- Baisse du prix du m3 :

De 1,30 à 1,50 euro : baisse de 3 % hors taxes ;

De 1,51 à 2 euros : baisse de 5 % hors taxes ;

De 2,01 à 3 euros : baisse de 7 % hors taxes ;

Au delà : 10 % de baisse.

- Engagement de l'État et des responsables concernés sur la mise en place d'une agence unique de l'eau.

Emploi

- Un plan d'urgence pour l'emploi et la formation des jeunes va être mis en place, des propositions ont été faites sur la base d'un budget de 30 millions d'euros destinés à l'emploi, la formation et/ou l'indemnisation d'au moins 8 000 jeunes actuellement sans emploi.

Priorité d'embauche pour les Guadeloupéens

- Des engagements ont été pris et des dispositions sont en cours d'élaboration.

Par exemple, le conseil régional s'est engagé à ce qu'avant la fin de l'année 2009 le nombre de Guadeloupéens tra-

vaillant à l'hôtel Fort-Royal passe de 20 à 60 (pour un effectif total de 80 salariés).

Éducation

- Recrutement des 19 enseignants.

- Engagement sur un plan de titularisation de 83 contractuels, par voie de concours interne.

- 5 titularisations au lycée agricole professionnel.

Exercice du droit syndical, représentativité, accords de branche

- La Direction du travail s'est engagée à convoquer les organisations patronales et les syndicats de salariés pour une rencontre.

LES POINTS QUI FONT ENCORE L'OBJET DE REVENDICATIONS ET DE DISCUSSIONS

Salaires

- En l'absence de signature du MEDEF et de la CGPME, extension de l'accord interprofessionnel sur une hausse de 200 euros des bas salaires à toutes les entreprises.

Vie chère

- Finalisation d'un accord sur la baisse des produits de première nécessité.

- Baisse du coût des services et produits bancaires, accès au crédit et baisse des taux.

- Baisse des tarifs sur la téléphonie, les abonnements Internet et nouvelles technologies et EDF, amélioration du service public de La Poste. Un calendrier de rendez-vous de négociations a été établi.

En Martinique

- Baisse des prix d'un maximum d'articles de 100 familles de produits.

- Baisse des prix des carburants.

- Augmentation de l'allocation logement, alignée sur la France.

- Gel des loyers HLM (annulation de l'augmentation de janvier).

- Contrôle de la formation des prix.

LES POINTS QUI FONT ENCORE L'OBJET DE REVENDICATIONS ET DE DISCUSSIONS

- Finalisation de l'accord interprofessionnel sur une hausse de 200 euros des bas salaires.

- Liste des articles sur lesquels portera la baisse des prix de 20 %.

- Augmentation des retraites et minima sociaux.

- Baisse des prix de l'eau, du gaz, de l'électricité, de la téléphonie, d'Internet, des matériaux de construction, des pièces détachées, des transports.

- Tarif préférentiel du transport pour les étudiants, les chômeurs et les handicapés.

- Annulation des agios et autres frais bancaires durant la grève.

- Embauche des compétences martiniquaises en priorité.

- Blocage des postes vacants pour les jeunes Martiniquais contractuels et vacataires dans l'éducation.

- École adaptée aux réalités martiniquaises.

Rencontre-débat - enseignements du grand succès de la lutte

vendredi 6 mars

A 19 h 30 au centre culturel Sidney Bechet à Grigny

Avec

Jean-Louis LEMOING, dirigeant national du PCF de retour des Antilles,

Fernand PAPAYA, dirigeant du Parti Communiste Martiniquais et directeur du journal « Justice »,

Claude VAZQUEZ, maire de Grigny

Crise antillaise Vers la fin du système colonial départemental ? Le cas de la Martinique.

Extraits d'un article à paraître dans « Economie et Politique » de Michel Branchi
Économiste, Ex- Commissaire de la Concurrence et de la Consommation,
Membre du bureau politique du Parti Communiste Martiniquais (PCM)

Le mouvement social de Janvier- Février 2009 en Guadeloupe et en Martinique contre la « profitation » (pwofitasyon en Kréyol) est la traduction d'une crise profonde des sociétés de ces

pays à l'œuvre depuis de nombreuses années et accentuée par les premiers effets de la crise financière capitaliste internationale.

I- Les facteurs immédiats : vie chère et recul du pouvoir d'achat

Inflation comparée Martinique/France 2004/2007

Années	Martinique	France	Différentiel Mque/Frce
2004	• + 2,8 %	• + 2,1 %	• + 0,7 %
2005	• + 1,9 %	• + 1,5 %	• + 0,4 %
2006	• + 2,8 %	• + 1,5 %	• + 1,3 %
2007	• + 2,9 %	• + 2,6 %	• + 0,3 %
Avril 2008 (sur 1 an)	• + 3,3 %	• + 3,0 %	• + 0,3 %
Cumul différentiel 2004-2007			• + 2,7 %

Sur dix ans, de 1998 à novembre 2008 :

- les prix des produits alimentaires ont augmenté selon l'INSEE de + 32,5 % en Martinique contre + 23,5 % en France ;
- les loyers et services rattachés de + 31,5 % en Martinique contre + 28,2 % en France ;
- les transports et communication de + 10,6 % contre + 2,5 % en France.

D'autres éléments de contexte expliquent le soulèvement populaire en Guadeloupe et en Martinique. Citons entre autres :

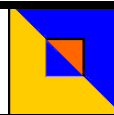
- **un tiers des salariés du privé**, soit environ 22 000 Martiniquais (ses), seraient au SMIC ou au voisinage selon l'INSEE, soit 1037,24 € net par mois au 1er juillet 2008, ...
- La moitié des salaires est inférieur à 1400 € par mois ; 21% des emplois sont précaires contre 12 % en France...
- **Baisse du pouvoir d'achat** : ces dernières années 2004-2007, selon l'INSEE, les salaires ont progressé de 1 % en Martinique en

moyenne par an, contre une inflation moyenne de + 1,9 %

- Sur 4 ans (2004-2007) la perte du pouvoir d'achat salarial en Martinique serait donc de **-3,6%**.

- **Le taux de pauvreté en 2006 est de 16,4 % des ménages** en Martinique avec un seuil bas de 584 € par mois contre 11,7 % en France avec un seuil de pauvreté de 788 €. En Guadeloupe, le taux de pauvreté est de 18,6 % en 2006 avec un seuil de pauvreté fixé à 517 € par mois. Le nombre de bénéficiaires du RMI était de 31 952 en Martinique au 31/12/2007, soit 8% de la population contre approximativement 2 % en France. 28,3 % des Martiniquais bénéficient de la CMU contre 6,8 % en France.

En Martinique, on assiste depuis 2007 à **un brutal ralentissement de l'activité économique du fait de la chute de la consommation liée au recul du pouvoir d'achat** (croissance du PIB de + 0,9 % en 2007 contre + 3 % en moyenne ces douze dernières années) qui s'est **amplifié** en 2008. La pseudo- croissance artifi-



cielle alimentée par les transferts publics est en panne. Les incidents de paiement des entreprises ont augmenté en 2008 de 17 % sur un an (commerce, **construction** surtout). Le BTP est entré en crise en 2008 avec l'éclatement de la bulle immobilière et spéculative provoquée par la défiscalisation..

- **Le chômage officiel remonte** depuis juillet 2008 (plus de 2 150 chômeurs supplémentaires recensés) pour atteindre 34 554 chômeurs officiels en décembre 2008, soit + 6,4 % en un an.

Le cocktail vie chère, recul du pouvoir d'achat, début de récession économique et chômage accru, plus mépris raciste des békés et autres colonialistes extérieurs ont provoqué l'explosion populaire.

II- Facteurs liés au système colonial départemental en crise : maintien du Pacte colonial sous des formes nouvelles

Quelques caractéristiques de l'économie martiniquaise :

1) Il s'agit d'une économie « dominée par la demande » : la consommation (ménages, administrations) est en permanence supérieure au Produit Intérieur Brut (PIB), ... : 6,9 milliards d'euros contre 6,8 milliards d'euros en 2004. En France, la consommation est égale à 80 % du PIB.

La Martinique consomme plus qu'elle ne « produit ». Le pays est dominé par les capitalistes de l'import-distribution qui captent l'essentiel des transferts publics et sociaux (1 622 millions d'euros nets en 2003) qui se transforment en importations (2 111 millions d'euros en 2004) puis en profits (2 331 millions d'euros en 2006).

2) Un nouveau mécanisme d'exploitation coloniale depuis les années 1960/1970

A partir des années 1960-1970 l'intégration accrue de l'économie martiniquaise à l'économie française découlant de la départementalisation a substitué au vieux système d'exploitation coloniale basé sur l'exportation de denrées tropicales (sucre, rhum, bananes, etc.) un nouveau mécanisme constitué par l'injection de transferts publics et sociaux alimentant un courant croissant d'importation, améliorant certes le niveau de vie mais sans entraîner une croissance significative de la production locale- et se recyclant sous forme de profits pour les représentants de l'oligarchie béké re-

convertie dans le grand commerce et pour les firmes capitalistes françaises venues contrôler le marché des DOM. Les dépenses de l'État dans les DOM soutiennent les grandes firmes françaises.

Effet d'un euro de transfert public net en Martinique : les DOM ne sont pas un fardeau pour la France.

Selon le rapport DME (Didacticiels et modélisation économique) dirigé par le Pr Olivier SUDRIE « 50 ans de progrès économique et social en Martinique » (juin 2004) un euro de transfert public net en 2000 engendre :

- D'un côté, 0,34 € d'importations en France, 0,46 € de valeur ajoutée (richesses supplémentaires) en France, 0,21 € de prélèvements obligatoires au bénéfice de l'État français ;

? D'un autre côté, 1,46 € de valeur ajoutée (richesses supplémentaires) en Martinique, 0,59 € de prélèvements obligatoires au bénéfice de l'État français

- Au total : l'État récupère 0,80 € (0,21 € + 0,59 €) ;

- les capitalistes français 0,46 € ;

- les capitalistes martiniquais une part évaluée à 7,3 % des 1,46 € de valeur ajoutée locale, soit 0,11 € ;

- le déficit n'est que de 0,20 € sur 1 € de dépenses publiques.

3) Le secteur des services est prépondérant (80 % de la valeur ajoutée totale). Dans cet ensemble les services non marchands, c'est à dire le secteur public, jouent un rôle d'autant plus déterminant dans l'activité économique (32% de la valeur ajoutée contre 21% en France) que le secteur privé est faible...

4) La part du secteur industriel dans la richesse globale demeure faible : 8/9 % (contre 21 % en France). Cela résulte de l'histoire coloniale certes, mais aussi de l'intégration forcée à l'Europe qui nous impose le libre échange intégral tout en limitant la protection de la production locale par l'octroi de mer et enfin des choix de l'oligarchie qui généralement préfère les facilités du négoce de l'importation.

5) Les échanges sont principalement réalisés avec la métropole (avec un accroissement de la part en provenance de l'Europe) qui satisfait la consommation. Les échanges

avec les voisins caribéens sont réduits (sauf les hydrocarbures). On retrouve ici le rôle colonial des DOM, débouché pour la métropole, et celui de la métropole (et de l'Europe) comme fournisseur (s) quasi-exclusif(s) de la néo-colonie départementale...

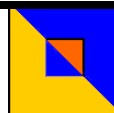
6) La situation financière d'ensemble des entreprises martiniquaises est apparemment bonne. Mais, à y regarder de plus près, les bons résultats (ratios) sont concentrés sur quelques grandes entreprises capitalistes bien structurées (souvent

les békés et capitalistes français), alors que les résultats des entreprises individuelles (petits entrepreneurs noirs généralement)- qui sont la majorité- sont beaucoup plus mauvais. C'est un autre signe du sous-développement du fait de la sous capitalisation des entreprises martiniquaises et de leurs difficultés d'accès au crédit.

7) En dépit d'un bon niveau de formation et des politiques d'emplois aidés de l'Etat, le chômage est structurellement élevé (voir tableau)

	PIB par Habitant en euros en 2007	Taux de chômage (en % en 2007)
Guadeloupe	17 221	22,7 %
Martinique	19 111	21,2 %
Guyane Française	12 965	20,6 %
Réunion	16 244	24,2 %
France	30 140	8,1 %

Si l'on veut caractériser l'économie martiniquaise, au-delà des concepts d'économie de transfert ou d'économie de rente, utiles pour expliquer son fonctionnement, il faut bien admettre que son économie est dominée, dépendante et mal développée. Elle est de type néo-colonial.



Le 19 mars, le succès, c'est nous ... ensemble

Il faut obtenir l'ouverture, partout de réelles négociations :

- pour l'augmentation des salaires, pensions et minima sociaux ;
- pour la défense et la qualité de nos emplois, pour l'avenir de nos entreprises ;
- pour une protection sociale solidaire répondant aux besoins de notre temps ;
- pour le développement de services publics et d'une fonction publique de qualité ;
- pour une Sécurité sociale professionnelle pour tous les salariés qui vise :
 - le maintien de l'ensemble des éléments du contrat de travail jusqu'à l'obtention d'un nouvel emploi ;
 - la responsabilité sociale du donneur d'ordre vis-à-vis de ses sous-traitants ;
 - la responsabilité sociale mutualisée des entreprises de la branche ou du bassin d'emploi pour reclasser effectivement les salariés, y compris les salariés, précaires, sous-traitants, etc. ;

tous les salariés, quel que soit leur contrat de travail, sont concernés par ces propositions;

l'obligation pour l'employeur de prendre des mesures appropriées pour maintenir dans l'emploi tout(e) salarié(e) en situation d'handicap.

Cette proposition de Sécurité sociale professionnelle est d'autant plus justifiée en cette période de crise où le nombre de privés d'emploi ne cesse d'augmenter, que les chiffres du chômage explosent (près de 90 000 de plus en janvier), les licenciements économiques s'accroissent. Elle est à l'opposé de celle du Medef qui, derrière l'idée de sécuriser les licenciements, vise en réalité à lever toutes les barrières pour mieux licencier.

Le bon sens dit que l'union fait la force. Pour être vraiment entendus, le 19 mars 2009, pour franchir un cap, amplifions la mobilisation !

C'est le rendez-vous de tous, pour tous !

Les salariés qui se sont mobilisés comme celles et ceux qui ont soutenu le mouvement du 29 janvier, ou qui ont engagé l'action sur leur lieu de travail.

C'est le rendez-vous des retraités qui agissent pour une vie digne. C'est celui des jeunes étudiants-salariés pour une vie digne. C'est celui des jeunes étudiants-salariés, précaires, exclus qui veulent un autre avenir.

Le 19 mars :

- c'est le rendez-vous de la dignité contre le mépris ;**
- c'est la force de nos convictions de nos attentes, de notre volonté de changer la donne économique et sociale ;**
- c'est la force de notre unité ;**
- c'est la confiance dans notre force collective qui peut nous faire gagner.**

Yves DIMICOLI

Février 2009

FACE AUX DELOCALISATIONS PROTEGER LES SALAIRES PAS LE CAPITAL

I - L'échec de la prétention à lutter contre les délocalisations par la baisse du coût salarial de l'emploi :

• Un acharnement à baisser le coût salarial de l'emploi

Depuis 1991, les différents gouvernements, en alternance, n'ont pas cessé d'exonérer les entreprises du paiement de cotisations sociales patronales au nom de l'encourage-

ment à la création d'emplois, puis, de plus en plus ouvertement, au nom de la compétitivité et de la lutte contre les délocalisations.

Entre 1991 et 2008 inclus, le total cumulé des exonérations de cotisations sociales patronales atteint 260,6 milliards d'euros, dont 221 milliards d'euros compensés par l'État et, donc, directement pris en charge par les contribuables :

La part des exonérations dans les cotisations patronales du secteur privé a beaucoup augmenté

source : ACOSS STAT- n°77 décembre 2008

Données brutes – milliards d'euros

<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>
16,0%	17,5%	18,1%	17,8%	17,8%	18,0%	19,4%	20,9%

Source : STATINFO- Banque de France-11/02/ 2009

a : chiffres semi-définitifs
b : chiffres provisoires

• Les exportations de capitaux ne cessent d'augmenter

Les investissements directs faits à l'étranger par des entreprises françaises, incluant donc les délocalisations, sont de plus en plus massifs et excèdent de plus en plus les investissements étrangers en France :

	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005a)</u>	<u>2006a)</u>	<u>2007a)</u>	<u>2008a)</u>
Investissements français à l'étranger	-47,1	-45,7	-92,5	-96,8	-164,1	-159,7
Investissements français à l'étranger net des investissements étrangers en France	-9,4	-19,5	-24,1	-34,5	-48,7	-73,6

• Les échanges commerciaux de la France s'enfoncent dans le rouge

Évolution du solde des échanges de la France (milliards d'euros- FAB-FAB y. c. militaires)

<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
-4,39	+0,55	+5,39	+0,94	-4,81	-23,31	-28,99	-40,56	-55,65

Source : Douanes françaises



En réalité, la baisse du coût salarial de l'emploi qui vise à comprimer la part des salaires dans les richesses produites, comme la baisse des impôts (cf. la taxe professionnelle) qui vise à diminuer la part des richesses produites revenant aux populations via le financement des services publics :

- N'arriveront jamais à nous ramener au niveau des coûts chinois, turcs ou indiens et donc n'arriveront jamais à contrer leur attirance pour les entreprises qui veulent baisser le coût du travail ;
- Entraînent l'insuffisance de la demande et des qualifications en France et, donc, minent les ressorts de la croissance réelle nationale ;
- Ce qui encourage les exportations de capitaux des groupes (et de leurs sous-traitants obligés de suivre) vers les pays où la croissance est plus forte, États-Unis en tête, mais aussi Canada (80% des investissements directs français à l'étranger se font dans les pays les plus développés), mais aussi vers les pays émergents.

II- Derrière les délocalisations le refus de développer les capacités humaines et de réduire les coûts en capital plutôt que les coûts salariaux :

Les délocalisations (avec substitution de production importée) visent principalement à abaisser les coûts de production par abaissement du coût salarial de l'emploi, refusant de chercher à baisser les coûts de production par l'abaissement des autres coûts (en capital) : intérêts versés aux banques, dividendes payés aux actionnaires, gâchis d'équipement dus à l'insuffisance de formation des salariés... .

En France, en 2007 (Comptes de la Nation) les entreprises non financières ont :

- Investi pour quelque **200 milliards d'euros** ;
- Payé des « charges sociales » pour quelque **142 milliards d'euros** ;
- Payé en « charges financières » aux banques et en dividendes aux actionnaires quelque **314 milliards d'euros**.

Bref, la France est un pays où pour 1 euro investi, les entreprises dépensent pour 1,6 euros en charges financières et dividendes et où pour 1 euro de « charges sociales » acquittées, elles déboursent pour 2,21 euros en prélèvements financiers.

Les délocalisations marchent de pair avec le refus de développer les qualifications, les salaires et le débouché en France, le refus d'innovations (avec l'effort de recherche nécessaire) permettant la production de produits modernes, écologiques à bas coûts, accessibles au plus grand nombre en France.

L'exemple de l'automobile est particulièrement parlant :

- * La France possède deux des plus grands groupes automobiles au monde. Le secteur représente 13% des exportations françaises et c'est un très important pourvoyeur d'emplois.

Cependant, le solde commercial des échanges automobiles de la France est devenu négatif en 2008, ce qui ne s'était pas vu depuis au moins 25 ans : d'un excédent de 1 milliard d'euros en 2007, on est passé à un déficit de 4 milliards d'euros en 2008.

- * Les importations de véhicules ne cessent d'accélérer depuis 2003. Les importations d'équipements ont progressé de 60% depuis 2000. La contribution nette de véhicules automobiles à la croissance des échanges totaux de la France est positive ou proche de l'équilibre de 2000 à 2004. Elle devient négative ensuite. Cela traduit l'effort considérable de délocalisation entrepris par les constructeurs français : depuis 2006, ils produisent plus d'automobiles à l'étranger qu'en France (*INSEE Première n°149*). La valeur ajoutée de l'industrie automobile française a énormément reculé, bien plus que le volume de véhicules produits, avec l'importation de plus en plus massive de composants eux aussi produits dans des pays à bas coûts salariaux (Tchéquie, Slovaquie, Roumanie, Turquie, Inde...).

Retour sur une crise (N°6)

Denis Durand

« Le moyen le plus efficace pour s'attaquer aux pouvoirs de la finance, c'est de s'attaquer aux banques, imposer le crédit sélectif avec une maîtrise des salariés, des citoyens».

S'attaquer aux banques

Le moyen le plus efficace pour s'attaquer aux pouvoirs de la finance, c'est de s'attaquer aux banques. La finance, c'est fait pour échapper à tout autre critère que la recherche de la rentabilité. Une salle de marché, c'est un endroit où toute autre préoccupation que : « j'ai investi du fric, qu'est-ce qui va me rapporter le plus par rapport à ce que j'ai investi » ; toute autre préoccupation est bannie.

C'est intrinsèquement pervers.

Une banque, c'est un peu différent. Les employés de banque, le directeur de l'agence ou du groupe d'agences, si ils veulent bien faire correctement leur boulot, il faut qu'ils connaissent un petit peu le milieu dans lequel ils travaillent. Entre les gens à qui ils vont faire crédit et les gens qui vont déposer leur argent aux guichets, il faut entretenir des interactions. Il faut qu'ils puissent démontrer qu'ils sont utiles à tous ces gens-là. Une banque, a un côté service public. La preuve, c'est qu'on ne paie toujours pas les chèques malgré les nombreuses tentatives. Symboliquement cela a un sens. Une banque c'est plus sensible à une pression sociale éventuelle. On peut manifester et, on peut séquestrer le directeur de la banque. On peut rencontrer les syndicats des banques qui ont des choses à dire, qui veulent être au service de la population, c'est mieux pour leur propre emploi. La banque est donc une institution publique, sociale, politique, situation assez complexe et intéressante avec pleins de contradictions. Il y a aussi les banques mutualistes créées par des gens qui, il y a 100 ans, voulaient justement échapper à la pression des marchés financiers. Ça ne se voit plus trop maintenant quand on voit ce que sont devenus le Crédit Agricole et les banques populaires, mais quand même.

Des crédits sélectifs

Il y a des contradictions, et là où il y a des contradictions, il y a des luttes possibles. Il y a des batailles politiques des rapports de forces que l'on peut construire.

Comment peut-on s'attaquer aux banques ? On peut dire : maintenant ça suffit, que grâce à vos opérations de crédit, vous fassiez croître les marchés financiers. Vous arrêtez de financer la spéculation ! Vous arrêtez d'injecter l'argent dans les salles de marché et de faire monter les prix des actions, des obligations, le prix du mètre carré dans l'immobilier ! Il faut que vous fassiez monter l'emploi, de l'emploi efficace pour créer des richesses

qui permettent de financer des salaires, des services publics, de répondre aux besoins sociaux et à la formation, au développement des nouvelles technologies pour que tout le monde en profite.

On voit bien aujourd'hui que les banques baissent la tête, elles ne sont pas fières de ce qu'elles ont fait depuis 30 ans. Elles ont mené les économies mondiales au bord de la catastrophe.

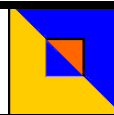
Il faut changer tout ça ! Avoir un autre crédit avec d'autres critères et donc on retrouve les critères des financements qui sont valables sur les marchés des biens et on peut se battre pour l'imposer.

Les propositions qui deviennent populaires dans la crise.

Tout le monde maintenant est pour, où en tout cas beaucoup de gens sont pour un pôle financier public. Effectivement si on a des banques publiques qui ont l'ordre d'obéir à d'autres critères que la recherche de rentabilité maximale, c'est très intéressant. Ils vont aider à orienter l'argent vers des emplois, vers des investissements qui créent des emplois et des richesses, au lieu de faire de la spéculation.

Mais il faut dire ce que l'on met dans ce pôle : il y a la caisse des dépôts - ce qu'il en reste puisqu'elle a été drôlement démantelée depuis 10 ans - il y a la banque postale qu'on ne veut pas laisser privatiser. Il faut faire revenir les caisses d'épargne dans le giron public. On est en train de renationaliser Dexia qui avait été privatisé dans des conditions scandaleuses dans les années 90 et il faudrait reconstituer une banque publique de financement des collectivités locales. Il y a OSEO, aujourd'hui dans le giron de secteur public, qui est spécialisée dans les financements des PME. Qu'est-ce qui nous interdit de revendiquer la nationalisation ou la renationalisation d'un certain nombre de banques stratégiques comme BNP Paribas qui est la plus grande Banque de France et peut-être demain d'Europe, et qui a déjà un peu de capital public belge puisque l'État belge a participé à la reprise de Fortis par la BNP.

Il y a deux choses sur cette histoire de Pôle financier public : il y a la tentation de voir la formule magique : il n'y a qu'à nationaliser les banques et tout ira bien. L'expérience nous a bien appris en 1982 que bien qu'on ait nationalisé 85 % du système bancaire en France tout n'est pas allé bien.



À telle enseigne qu'en 1986, ils ont recommencé à privatiser à tour de bras et que personne n'a été capable de s'y opposer. C'est donc qu'il manquait quelque chose.

Il manquait deux choses : un pôle financier public ça n'a pas de sens pour le plaisir de faire un pôle public. Par doctrine, on nationalise parce que c'est bien. Un pôle public, ça n'existe pas en soit, ça n'existe pas non plus pour telle ou telle mission particulière. Cela n'a vraiment un sens que comme institution au service d'une politique qui donne une priorité au développement de l'emploi et de la formation contre la finance. Alors si c'est ça oui un pôle public financier cela peut marcher.

La démocratie

Deuxième condition. Il faut que cela ne soit pas une affaire de fonctionnaires et de planificateurs qui font les choses en dehors d'une intervention des citoyens. Il faut vraiment de nouveaux pouvoirs pour les salariés à l'intérieur du pôle public financier public, mais aussi autour, car tout de même l'argent des banques c'est notre argent. Donc il y a des institutions que l'on peut créer pour faire pression sur les banques pour contrôler leur action.

Les Fonds régionaux

Deuxième proposition qui fait beaucoup discuter, mais c'est une proposition qui vise précisément à introduire de la démocratie dans le système financier. C'est la proposition des fonds régionaux pour l'emploi et la formation. Comme le pôle public financier, c'est une proposition qui a son origine chez les économistes communistes. Les fonds régionaux, c'est une idée soutenue par les syndicats, surtout la CGT, mais avec des conceptions différentes.

L'idée fondamentale des fonds régionaux, c'est de donner du pouvoir aux citoyens sur les décisions qui déterminent où va le crédit.

Comment ? Il existe, par exemple, un projet dans une PME, soutenu par les salariés de l'entreprise. C'est vrai pour les entreprises moyennes ou grandes. Les salariés se battent pour cette solution industrielle pour développer une production. On a l'exemple de Myris, entreprise qui fabriquait des chaussures il y a une dizaine d'années. L'entreprise était en difficulté, il y avait un plan industriel pour fabriquer des chaussures de bonne qualité, il y avait des clients possibles et il y avait un repreneur possible. Mais aucune banque ne voulait financer pour relancer l'entreprise. Le préfet réunit les banques à Carcassonne à la préfecture avec les syndicats et les repreneurs potentiels en demandant : « qui s'engagent pour financer cette entreprise ? ». Seul le directeur de la caisse d'épargne, banque publique à l'époque, s'est porté volontaire à condition que d'au-

tres banques suivent mais aucune n'a suivi. Le directeur de la Banque de France a quitté la séance en signe de protestation contre le laxisme des banques. On voit le chemin à parcourir pour changer cette situation.

Dans une situation comme ça, avec le Fond régional, il faut des forces qui poussent les banques à se mouiller. Il faut les luttes sociales des salariés concernés, des citoyens concernés. En province, ce sont des choses qui se font, des mobilisations autour d'un bassin d'emploi. Dans ces luttes, les élus peuvent jouer un rôle considérable et parmi ces élus, il y en a qui ont un pouvoir particulier. Ce sont les élus régionaux. Avec la loi de 2004, l'ensemble des interventions économiques des collectivités locales est sous la responsabilité des régions et les régions ont donc quelques moyens d'actions. Elles les utilisent extrêmement mal. Elles saupoudrent des aides publiques, des subventions aux entreprises ou des aides en fonds propres pour augmenter le capital. Cela n'a aucune répercussion sur l'emploi, c'est complètement inefficace.

L'idée est donc d'arrêter avec ces subventions aux profits et en revanche, d'utiliser le pouvoir de la région, en appui sur l' élu, pour jouer de la carotte et du bâton vis-à-vis des banques. Si la banque accepte de financer le projet qui permettra de développer l'entreprise avec des emplois et de la formation, la région l'aidera en payant tout ou partie des intérêts du prêt. C'est ce qu'on appelle une bonification d'intérêt. La région pourra aussi aider en posant une garantie à l'emprunt. Ainsi, si par hasard l'opération échoue, la banque ne perd pas d'argent c'est la région qui assure, qui assume le risque. Ce qui est très important, c'est que ce n'est pas la région qui finance des investissements. Le but c'est que ce soit la banque qui fasse son métier, qui finance l'investissement. Par contre on a des outils de politique économique qui permettent de pousser les banques à agir : si elles octroient des crédits pour le développement, elles auront des aides. Si elles ne font pas, elles seront sanctionnées. C'est ça la logique du Fonds régional pour l'emploi et la formation.

C'est cohérent avec le pôle financier public. On le met au pied du mur.

Le pôle financier public a la responsabilité d'aider au développement des territoires, au développement de l'emploi etc. Il doit donc jouer le jeu dans ces opérations qui seront soutenues par un fonds régional.

Il y a une cohérence d'ensemble.